



Reprendre un cadeau offert à quelqu'un

Par **celine0310**, le **16/02/2012 à 16:14**

Bonjour, j'ai un ami dont l'ex lui a offert une voiture neuve lorsqu'ils étaient ensemble. Maintenant séparés, elle lui réclame la voiture qui est au nom de celui-ci. Est-ce possible ?

Par **pat76**, le **16/02/2012 à 16:34**

Bonjour... Donner, c'est donner. Reprendre c'est voler. L'ex est en droit de refuser puisque le véhicule est à son nom.

Par **kindermaksi**, le **16/02/2012 à 17:17**

Bonjour, Qu'est-ce qui est exactement au nom de votre ami : l'assurance, la carte grise, la facture, un éventuel crédit... ? Y a-t-il un crédit sur ce véhicule, car si tel est le cas, la société de crédit a le droit de la récupérer pour se payer en partie ? Bonne journée.

Par **amajuris**, le **16/02/2012 à 17:34**

bjr, c'est le titulaire de la facture d'achat qui est le propriétaire du véhicule.